

Versoix: un projet de décharge monte au nez des riverains

POLLUTION • Une association lance une pétition contre le projet d'implantation d'une décharge sur un site naturel protégé.

Mélissa Henry

A Versoix, un projet de décharge d'une superficie équivalente à environ 70 terrains de football suscite maintes inquiétudes non seulement à Genève mais aussi dans le canton de Vaud et en France voisine. Si elle voit le jour, l'aire stockera environ 2 millions de m³ de matériaux d'excavation, pendant dix ans. Avec des conséquences sur la biodiversité de ce site protégé, mais aussi sur les sources d'eau à proximité. Une association vient de lancer officiellement une pétition contre le projet.

Un long silence

Suite à l'annonce du projet par le conseil communal de Chavannes-des-Bois il y a environ deux ans, des citoyens se sont mobilisés à travers une association «EcoLaVersoix-EcoChavannes», afin d'assurer la protection de la biodiversité de la Versoix et du site des Tattes-de-Bogis, et d'alerter la population: «On s'est rendu compte que, dès le départ (en 2014), peu d'informations avaient filtré sur ce projet, et que les trois communes n'avaient pas du tout communiqué», déplore le comité de l'association. Et d'ajouter: «ni les habitants de la commune, ni les autorités genevoises ou françaises n'ont été consultés».

Faune menacée

Pourtant, la Versoix et les marais environnants bénéficient d'une reconnaissance européenne et transfrontalière quant à leur importance sur la biodiversité de la région. Les impacts environnementaux d'un tel projet sont donc nombreux: le site des Tattes-de-Bogis est protégé, inscrit dans l'inventaire fédéral des paysages, et constitue un espace de reproduction des batraciens. Il est aussi un corridor faunistique pour les cerfs qui descendent du Jura vers la plaine. Enfin, la parcelle agricole des Tattes-de-Bogis est une zone de nidification pour des espèces prioritaires comme l'alouette des champs, la caille des blés ou la pie-grièche écorcheur.

Si la décharge voit le jour, ce ne sont pas moins de 75 camions par jour, pesant jusqu'à 38 tonnes, qui emprunteront le site. Sans compter le bruit permanent des bulldozers, pollution sonore pour la faune comme pour les habitants de la commune. «Dès lors que l'on accepte que soient déposés des matériaux de type B faiblement pollués, on accepte la possibilité que, par le biais des eaux de ruissellement, cette pollution puisse terminer dans la Versoix», déplore l'association EcoLaVersoix dans son argumentaire.

D'autres sites plus adéquats?

Le projet de réfection de la route de la Branvaude a offert un répit au projet de décharge. Cependant, diverses réunions entre l'association EcoLaVersoix et les Verts de Versoix ont débouché sur une motion au Grand Conseil genevois le 9 janvier 2023, déposée par la députée Christina Meissner. En février de la même année, le Conseil municipal versoisien a quant à lui transmis un projet de résolution, soutenu par l'ensemble des partis, exhortant le Conseil administratif à solliciter une concertation auprès des autorités cantonales genevoises. Plus récemment, lors de la dernière assemblée générale des verts genevois, le président du Conseil d'Etat genevois Antonio Hodgers a été interpellé à ce sujet.

Clause du besoin

Interrogé Denis Rychner, conseiller en communication à la direction générale de l'environnement du canton de Vaud, déclare: «Le site des Tattes-de-Bogis répond pleinement à la clause du besoin. Il est conforme au Plan sectoriel des décharges contrôlées, lequel consigne tous les critères de sélection pour de tels aménagements.» Mais voilà, la région de la Versoix devrait bientôt accueillir trois décharges distantes d'à peine quelques kilomètres les unes des autres:



L'implantation d'une décharge pourrait avoir un impact nuisible à la biodiversité de la Versoix.

une à Bellevue (GE) pour des matériaux de catégorie A, une à Vesancy (FR) pour une installation de stockage de déchets inertes (ISDI) et celle de Terre-Sainte (VD) pour des matériaux de catégories A et B. La concentration de ces trois sites pose la question de la concertation intercantonale et internationale au niveau du Grand Genève. Ce que déplore notamment Jacklean Kalibala, députée socialiste au Parlement genevois, au sujet du projet de Tattes-de-Bogis: «On se demande pourquoi il n'y a pas eu plus de collaboration ni de concertation transfrontalière. Je partage évidemment les préoccupations au niveau de l'impact sur notre environnement à Genève.»

Débat sur la durabilité

Une question subsidiaire a en outre été soulevée dans le texte déposé le 30 avril par la députée Nathalie Vez au Grand Conseil vaudois: «La création de nouvelles décharges dans le canton tient-elle compte des avancées dans les domaines de la durabilité des nouvelles constructions et de la valorisation des matériaux?».

A ce propos, Denis Rychner rappelle: «Une gestion responsable des déchets nécessite de disposer des infrastructures adéquates pour leur traitement et leur élimination. Les sites de stockage définitifs pour les matériaux non valorisables demeurent dès lors essentiels. En effet, malgré les efforts consentis dans la valorisation ou le réemploi des déchets de chantier, une élimination en décharge d'une partie de ceux-ci ne peut malheureusement pas être évitée.»

Examen des services cantonaux

Et Denis Rychner de conclure: «Tous les aspects portant sur la protection de l'environnement et la réduction des nuisances écologiques et de trafic seront détaillés et trouveront leur réponse de manière circonstanciée dans le rapport d'impact sur l'environnement (RIE) qui doit encore être rédigé.» Après la phase d'étude, le projet fera l'objet d'un examen préalable par les services cantonaux, afin de s'assurer de la conformité des exigences légales. Réponse au premier trimestre 2025. ■

L'ÉCONOMIE VUE PAR

Serge Guertchakoff



Prix en trompe-l'œil

CONSOMMATION • Je n'apprendrai à personne que les prix de nombreuses matières premières ont pris l'ascenseur, et ceci pour des motifs pas toujours aussi avouables que certains l'affirment. En effet, les guerres et autres conflits ont parfois bon dos... Ce qui est néanmoins remarquable c'est l'inventivité dont font preuve certaines marques de biens de consommation. Conscientes de l'aspect parfois très psychologique d'une hausse de leurs prix, certaines ont choisi d'autres méthodes pour restaurer leurs marges. Avez-vous déjà entendu le terme de shrinkflation? Cela consiste à réduire la quantité des produits. Tel géant du soda a ainsi revu à la baisse le format de ses bouteilles en PET, sans adapter le prix. On peut imaginer le même subterfuge avec la taille des pots de yogourts. Il suffirait que le fond du pot soit plus haut, comme pour certaines boîtes de chocolats.

Il y a aussi la cheapflation, qui consiste à réduire la qualité des ingrédients. Certaines matières premières sont bien plus onéreuses que d'autres. Dès lors, les recettes sont adaptées afin de pouvoir se passer ou réduire la quantité de celles-ci et ainsi maintenir des étiquettes de prix stables.

Enfin, mentionnons encore la skimpflation. Les entreprises lésinent en dépensant moins pour les services ou les matériaux. A ce propos, en Suisse, on assiste au développement des caisses où ce sont les clients finaux, vous et moi, qui scannent chaque produit qu'ils souhaitent acquérir. Autre exemple: des hôtels et restaurants ne font plus à l'interne certaines préparations telles les viennoiseries et optent pour des fournisseurs externes de produits pré-cuits surgelés. Bienvenue dans le monde du progrès!



Notre canard est VERT!
Pour le bien de l'environnement, nous utilisons un papier journal écologique avec un pourcentage élevé de papier recyclé allant jusqu'à 85%

Les actus de la semaine

Chaque semaine, GHI plonge dans les événements petits ou grands qui ont agité le landerneau genevois.

Eurovision à Genève?

TR • Après la victoire de l'artiste suisse Nemo au concours de l'Eurovision dimanche 12 mai, Palexpo annonce dans la foulée être candidat pour accueillir la prochaine édition de la manifestation. Dans un communiqué de presse, le centre d'exposition et de congrès explique avoir «d'ores et déjà déposé» un dossier et confie travailler «depuis plusieurs semaines» de concert avec les autorités cantonales pour accueillir l'événement. Cette année, le concours de l'Eurovision a été particulièrement médiatisé, notamment en raison de la participation d'une candidate israélienne qui a fait couler beaucoup d'encre dans la presse.



STEPHANIE CHOLLET

Etudiants palestiniens délogés

TR • Après une semaine d'occupation du hall d'entrée d'Uni Mail, la cinquantaine d'étudiants toujours mobilisés contre la guerre à Gaza a été délogée par les forces de l'ordre, mardi 14 mai très tôt le matin. D'après la police, citée par la presse, les personnes interpellées, dont le nombre exact ne serait pas connu, doivent être entendues au poste. A l'origine de cette décision, une plainte déposée par le rectorat de l'Université. Mais aussi, la position d'Anne Hiltbold, à la tête de l'Instruction publique genevoise, qui estimait, via un porte-parole, que cette situation avait «trop duré» et devait «cesser». Pour mémoire, le mouvement palestinien demandait notamment un boycott des institutions israéliennes et un arrêt des collaborations avec les universités de l'Etat hébreu. Depuis le début de la mobilisation, plusieurs altercations nocturnes ont éclaté avec des militants pro-Israël.



NON à la loi sur l'électricité

Jusqu'à présent, nous avons trouvé un équilibre raisonnable, en Suisse, entre protection et utilisation de la nature. La loi sur l'électricité, adoptée dans la précipitation, va détruire ce délicat équilibre: elle permet de sacrifier la nature à grande échelle pour produire de l'énergie. Votez NON le 9 juin 2024!



Des parcs solaires dans mes montagnes?
NON à la loi sur l'électricité le 9 juin 2024
loielectricite-non.ch